

LES NATURALISTES BELGES

ETUDE ET PROTECTION DE LA NATURE DE NOS REGIONS

68, 5/6

OCTOBRE-DÉCEMBRE 1987





LES NATURALISTES BELGES

association sans but lucratif
Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles

Conseil d'administration :

Président : M. A. QUINTART, chef du Service éducatif de l'I.R.Sc.N.B.

Vice-Présidents : M^{me} J. SAINTENOY-SIMON, MM. P. DESSART, chef de travaux à l'I.R.Sc.N.B., et C. VANDEN BERGHEN, professeur à l'Université Catholique de Louvain.

Organisateur des excursions : M. A. FRAITURE, Quai de Rome 104 à 4000 Liège. C.C.P. n° 000-0117185-09, LES NATURALISTES BELGES asbl - Excursions, Quai de Rome 104 à 4000 Liège.

Trésorier : M^{lle} A.-M. LEROY, Danislaan 80 à 1650 Beersel.

Rédaction de la Revue : M. P. DESSART.

Le Comité de lecture est formé des membres du Conseil et de personnes invitées par celui-ci. Les articles publiés dans la revue n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Protection de la nature : M. J. DUVIGNEAUD, professeur, et M. J. MARGOT, chef de travaux aux Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix à Namur.

Membres: M^{lle} R. FABRI et M. A. BOUCHAT.

Bibliothécaire: M^{lle} M. DE RIDDER, inspectrice honoraire.

Secrétariat, adresse pour la correspondance et rédaction de la revue : LES NATURALISTES BELGES asbl, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Tél. 02/648.04.75. C.C.P. : 000-0282228-55.

TAUX DE COTISATIONS POUR 1988

Avec le service de la revue :

Belgique et Grand-Duché de Luxembourg :

Adultes	400 F
Étudiants (âgés au maximum de 26 ans)	250 F
Institutions (écoles, etc.)	500 F
Autres pays	450 F
Abonnement à la revue par l'intermédiaire d'un libraire	600 F

Sans le service de la revue :

Personnes appartenant à la famille d'un membre adulte recevant la revue et domiciliées sous son toit	50 F
--	------

Notes : Les étudiants sont priés de préciser l'établissement fréquenté, l'année d'études et leur âge. La cotisation se rapporte à l'année civile, donc au 1^{er} janvier au 31 décembre. Les personnes qui deviennent membres de l'association durant le cours de l'année reçoivent les revues parues depuis janvier. A partir du 1^{er} octobre, les nouveaux membres reçoivent gratuitement la dernière revue de l'année en cours.

Tout membre peut s'inscrire à notre section de mycologie : il suffit de virer ou verser la somme de 250 F au C.C.P. 000-0793594-37 du *Cercle de Mycologie de Bruxelles*, Avenue de l'Exposition 386 Bte 23 à 1090 Bruxelles (M. Cl. PIQUEUR, Tél. : 02/479.02.96).

Pour les virements et les versements : C.C.P. 000-0282228-55
LES NATURALISTES BELGES asbl
Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles.

Réapparition de la végétation aquatique à l'étang de Virelles

par J.-P. SCOHY, Z. MOUREAU ⁽¹⁾, J. DUVIGNEAUD
& B. R. GODDEERIS ⁽¹⁾

L'épandage massif d'herbicides opéré en 1974 dans l'étang de Virelles en avait supprimé presque totalement les herbiers aquatiques (DUVIGNEAUD & LEURQUIN, 1984 ; PHILIPPART, 1986). Potamots et nénuphars ne s'étaient pour ainsi dire plus manifestés. Peut-être des populations importantes d'animaux herbivores empêchaient-elles leur réapparition ? Peut-être aussi ces plantes aquatiques éprouvaient-elles beaucoup de difficultés à recoloniser l'eau libre, étant donné la turbidité de celle-ci, liée à la présence de populations piscicoles fousseuses ? En effet les carpes et les brêmes en quête de nourriture, remuaient continuellement le sédiment ce qui, associé à l'action des vents dominants orientés dans le grand axe de l'étang, provoquait un trouble de l'eau incompatible avec la présence de plantes autres que quelques rares pieds de *Potamogeton crispus*. De plus, ces poissons formaient des populations composées d'une majorité d'individus âgés dont certains ne se reproduisaient même plus ; on y regrettait l'absence de poissons de petite taille, à forte productivité et susceptibles de servir de pâture aux espèces piscivores (PHILIPPART & HALLET-LIBOIS, 1986). La vidange de l'étang lors de l'hiver 1986-1987 a permis d'exporter une grande partie de ces poissons âgés qui représentaient plus de 75 % du tonnage récolté. Les résultats de cette gestion des trois associations, R.N.O.B., AVES et W.W.F. se sont révélés particulièrement intéressants.

La première conséquence de cette vidange a été le retour de l'eau à une remarquable limpidité. Par temps ensoleillé, il était possible, dès la fin du printemps 1987, d'observer le fond (1 mètre à 1,50 mètre) sur presque toute la surface de la pièce d'eau, à l'exclusion de la partie directement influencée par l'affluent principal, le ry Nicolas. Cette situation nouvelle a permis la réapparition et le développement d'une flore spectaculaire dont la répartition est esquissée ci-après (Fig. 1).

(1) Institut royal des Sciences naturelles de Belgique, 29, rue Vautier, 1040-Bruxelles.

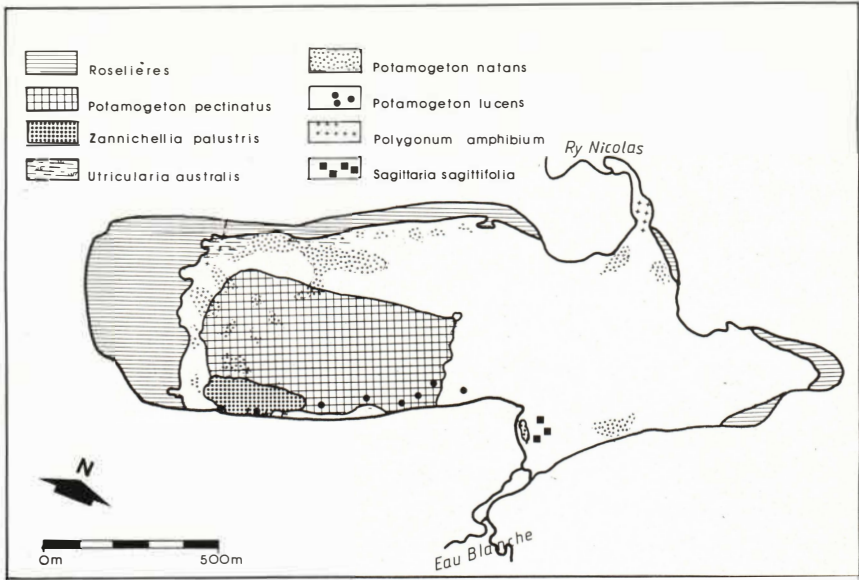


FIG. 1. — Répartition de la végétation aquatique de l'étang de Virelles au début d'août 1987.



FIG. 2. — Roselière ouest avec, au premier plan, la recolonisation de l'eau libre par des herbiers importants. (Photo Benoît PHILIPPART, début de septembre 1987.)

Les deux principales espèces colonisatrices sont *Zannichellia palustris* subsp. *palustris* et *Potamogeton pectinatus*. *Zannichellia palustris* subsp. *palustris* se cantonne jusqu'à présent aux abords de la rive, donc dans des zones peu profondes ; au sud-ouest de l'étang et près du déversoir, il forme des peuplements denses (5 à 10 pieds par m²) et reste nettement confiné sous la surface. *Potamogeton pectinatus* colonise presque toute la zone située entre l'îlot et la roselière ouest (Fig. 2), mais de manière particulièrement agrégative, avec des concentrations allant de 1 à 5 individus par m² et en laissant libres de vastes zones. Ses tiges s'allongent considérablement et atteignent facilement la surface de l'eau, où ce potamot vient fleurir.

Potamogeton natans se trouve surtout aux abords des roselières, avec des concentrations variant de 1 individu par m² à 1 individu pour 10 à 100 m². *Potamogeton lucens* (Fig. 3) est présent surtout en bordure de la rive nord, à raison de 1 individu par 10 à 100 m². *Potamogeton crispus* est implanté de façon ponctuelle ; il était déjà présent avant la vidange, avec le même type de répartition, mais avec un nombre de pieds bien moins élevé.

Il faut aussi noter, à partir de la fin juin 1987, le développement exceptionnel de l'algue verte *Zygnema stellinum* qui, au maximum de sa croissance, a littéralement coiffé pendant plusieurs semaines les potamots et les *Zannichellia*. C'est là un contraste nettement marqué



FIG. 3. — *Potamogeton lucens*, *Utricularia australis*, *Sparganium erectum* et *Lemna minor*. (Photo Benoît PHILIPPART, début de septembre 1987.)

avec ce que l'on observait au cours de ces dernières années où, à la même époque, des fleurs d'eau à cyanophycées apparaissaient à la surface de l'étang. Dès la fin juillet, ces amas d'algues vertes sont tombés sur le fond de l'étang où on les retrouve mêlés à des filaments d'une autre algue, *Rhizoclonium hieroglyphicum*. Notons, à ce propos, que SYMOENS (1957) avait signalé des Zygnémales à la surface de l'étang vers 1955.

Citons également, parmi les espèces abondantes, *Utricularia australis* (Fig. 3). Comme toutes nos utriculaires, cette espèce est en voie de régression dans le pays. Son extrême abondance à Virelles étonne dès lors. Elle a fleuri en juillet-août et a été observée sur une grande partie de la rive nord ainsi que, en épave, sur la rive sud.

La sagittaire (*Sagittaria sagittifolia*) (Fig. 4) a été notée sur une partie de la rive nord et à proximité du déversoir. Au début du mois d'août 1987, elle ne présentait toujours que des feuilles rubanées et totalement immergées. Les feuilles flottantes, plus élargies, à limbe bien différencié et arrondi au sommet, ont commencé à apparaître à la mi-août. Le long de la rive nord, on voit pointer également des accomodats aquatiques d'*Alisma plantago-aquatica* et de *Sparganium erectum*.

Jusqu'à présent, la renouée amphibie (*Polygonum amphibium*) n'a été trouvée que dans l'estuaire du ry Nicolas. Ajoutons que des tapis de lentilles d'eau (*Lemna minor*) se développent dans les anses aux



FIG. 4. — *Sagittaria sagittifolia*, *Alisma plantago-aquatica* et *Sparganium erectum*. (Photo Benoît PHILIPPART, début de septembre 1987.)

eaux calmes, ainsi qu'une forme flottante de *Riccia fluitans* (une hépatique à thalle). Le nénuphar à fleurs jaunes (*Nuphar lutea*) (Fig. 5) avait été introduit en 1984, à proximité du déversoir et à l'extrémité occidentale de la rive sud, près du club de voile. Il s'est maintenu et même propagé, particulièrement près du déversoir.

A la mi-août, on a trouvé quelques pieds d'*Elodea canadensis*, qui semble se développer au centre de l'étang. C'est sans doute là le début d'une extension qui, dans l'avenir, deviendra plus importante.

Il reste à mentionner un pied de *Potamogeton gramineus* trouvé à proximité de la roselière. Il s'agit d'une espèce très rare dans nos régions où on ne la connaît qu'à l'étang du Fraity (à Roly) et à l'étang de Bairon (département des Ardennes).

Parallèlement à cette flore, on a noté, à proximité de l'exutoire, la présence abondante de deux espèces d'éponges : *Spongilla lacustris* et *Ephydatia muelleri*.

Ces différentes observations semblent témoigner en faveur de la réinstallation, à l'étang de Virelles, d'un équilibre naturel que les activités humaines de ces dernières décennies avaient gravement perturbé (DUVIGNEAUD, 1983). A constater sur place le dynamisme du tapis végétal occupant les eaux libres, on se doute que, dans un avenir proche, d'autres végétaux apparaîtront dans ce milieu et que le jeu de



FIG. 5. — *Potamogeton lucens* et *Nuphar lutea*. (Photo Benoît PHILIPPART, début de septembre 1987.)

la concurrence entre ces diverses espèces aboutira à la formation d'associations végétales d'hydrophytes, sans doute telles qu'elles sont décrites ou connues dans les pièces d'eau des régions voisines.

La présence de ces herbiers offre un abri aux alevins, un support aux épiphytes (hydres, bryozoaires...) et aux organismes brouteurs (limnées, planorbes...) ainsi qu'un support alimentaire important pour les anatidés que l'on ne voyait plus, auparavant, barboter en pleine eau. L'écosystème étang, dans sa diversité (DUVIGNEAUD, 1986) et l'importance de sa productivité, est donc en train de se reconstituer à Virelles. C'est là une nouvelle dont l'importance n'échappera pas aux naturalistes et protecteurs de la nature.

Remerciements

Les éponges ont été déterminées par Chantal HUYSECOM, les algues vertes par Pierre COMPÈRE et *Potamogeton gramineus* par Renée D'HOSE. Que ces spécialistes trouvent ici l'expression de nos remerciements !

Références bibliographiques

- DUVIGNEAUD, J., 1983. Le lac de Virelles (province de Hainaut, Belgique). Sa valeur botanique. *Natura Mosana*, **36/4** : 119-134.
- DUVIGNEAUD, J., 1986. La gestion écologique et traditionnelle de nos étangs. Pour la coexistence des deux écosystèmes «étang» et «étang mis en assec». *Naturalistes belges*, **67/3** : 65-94.
- DUVIGNEAUD, J. & LEURQUIN, J., 1984. L'étang de Virelles au début du XX^e siècle. *Naturalistes belges*, **65/4** : 159-160.
- PHILIPPART, B., 1986. L'étang de Virelles. Un site à découvrir. Virelles, Comité de Gestion du site naturel de Virelles, 157 pp.
- PHILIPPART, J. & HALLET-LIBOIS, C., 1986. Les poissons, maillon essentiel de l'écosystème du lac de Virelles. *Bulletin des Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique*, **2** : 38-43.
- SYMOENS, J.-J., 1957. Les eaux douces de l'Ardenne et des régions voisines : les milieux et leur végétation algale. *Bull. Soc. r. Bot. Belg.*, **89** : 112-314.

Distribution de *Catapodium rigidum* en Belgique et dans les régions voisines

par Jacques DUVIGNEAUD ⁽¹⁾ et Jacqueline SAINTENOY-SIMON ⁽²⁾

Depuis de très nombreuses années, nous nous sommes intéressés à la distribution de *Catapodium rigidum* (Figs 1 et 2). Nous avons essayé d'une part de définir l'écologie et la position phytosociologique de cette petite graminée annuelle, à la fois dans nos régions comme aux abords de la Méditerranée. D'autre part, chaque fois que l'occasion s'en présentait, nous avons prélevé un échantillon d'herbier susceptible d'authentifier nos découvertes. Le dépouillement de ces récoltes, l'examen des herbiers belges (BR, LG, GENT (*)) et la comparaison de ces résultats avec les données de la littérature nous permettent de conclure que, dans nos régions, *Catapodium rigidum* possède aujourd'hui une aire assez semblable à celle indiquée à la fin du XIX^e siècle, sa limite septentrionale atteignant les affleurements crétacés du Limbourg néerlandais méridional ainsi que le littoral des Pays-Pas (*Atlas van de Nederlandse Flora*, 1, 1980 : 80).

Nous avons observé que la dissémination de cette espèce peut par exemple s'effectuer soit par le vent soit par un ruissellement local, par l'eau coulant à la surface de rochers et d'affleurements calcaires. D'autres causes interviennent sans doute, mais nous n'avons pu les reconnaître jusqu'à présent. Comme chez beaucoup d'autres plantes, les modes de dissémination et de propagation restent souvent difficiles à préciser, si pas totalement mystérieux.

Quelle ne fut pas notre surprise d'observer un jour cette graminée annuelle dans un gazon anglais à l'avant de notre jardin à Marchienne-au-Pont, et entre les dalles d'un trottoir, rue A. Roland à Bruxelles.

(1) route de Beaumont 319, B-6030 Marchienne-au-Pont.

(2) rue Arthur Roland 61, B-1030 Bruxelles.

(*) Nos vifs remerciements vont à MM. Guy BRUYNSEELS, CST, et Marc LETEN, TCT, qui ont dépouillé respectivement les herbiers du Jardin botanique national de Belgique (BR) et de la Rijksuniversiteit GENT.



del. R Schurmans

FIG. 1. — *Catapodium rigidum*.

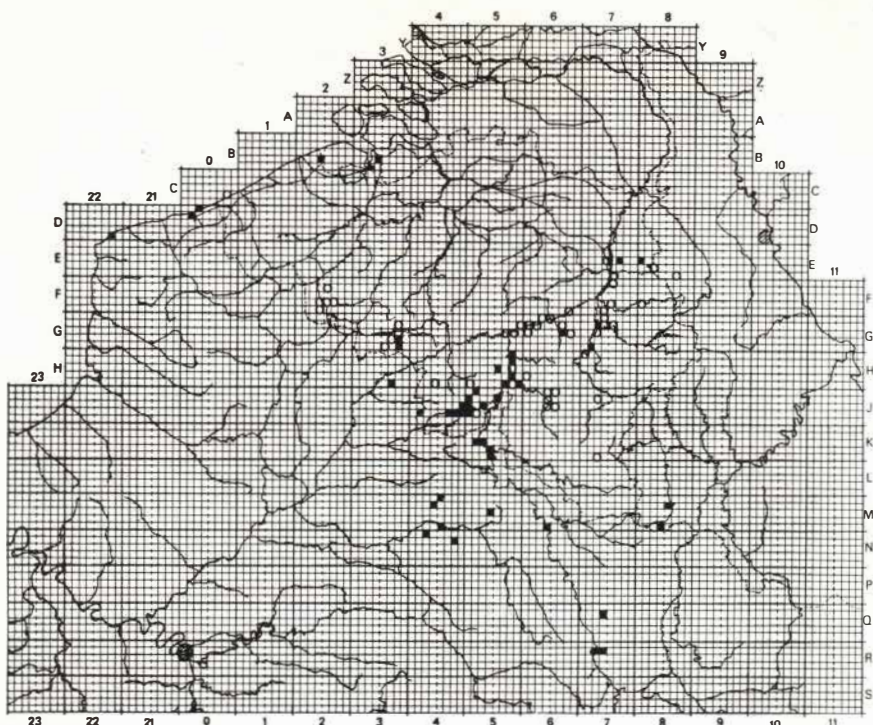


FIG. 2. — Carte de répartition de *Catapodium rigidum* en Belgique et dans le nord de la France, selon la méthode IFBL-IFFB ; chaque carré a 4 km de côté, les cercles correspondant à des récoltes antérieures à 1930, les carrés noirs, aux observations plus récentes.

Assez curieusement, la plante se maintient toujours dans la première de ces localités, et cela depuis plus de 5 ans. Que pouvons-nous conclure de l'apparition de *Catapodium rigidum* à proximité immédiate de nos domiciles respectifs ? Il n'y a donc pas que le paysan ou le pâtre qui soient susceptibles de transporter des diaspores et de provoquer ainsi l'extension de telle ou telle espèce. Le botaniste peut également avoir une action du même genre. En totale innocence, il transporte sur ses vêtements ou à la semelle de ses chaussures des diaspores pouvant introduire une espèce là où elle n'était pas encore représentée. Il les transporte aussi dans le cartable destiné à ranger ses récoltes. Les sites visités par un botaniste peuvent voir ainsi leur flore s'accroître en plantes rares ou rarissimes. On savait le botaniste capable de prélever pour son herbier des espèces spectaculaires et de contribuer de la sorte à leur raréfaction (car il y a des pilleurs de plantes rares !). On ne le savait pas susceptible d'enrichir les sites visités. Cela signifie que le botaniste, bien malgré lui, peut « brouiller » certains

problèmes phytogéographiques. Si un jour prochain, la flore halophile de Lorraine, par exemple, s'enrichissait d'un taxon nouveau, le responsable de pareille introduction ne pourrait-il pas être un botaniste amateur de biotopes salés littoraux, entraînant sur ses bottes, non ou mal lavées, de la vase séchée où se sont maintenues quelques diaspores ?

D'autres observations de ce type pourraient-elles également être présentées ? Il faudrait y être attentif. Rappelons par exemple l'apparition à Andenne, dans un jardin, de *Lagurus ovatus* (*Natura Mosana*, 17, 1964, n° 4 : 106). Rappelons l'arrivée et l'extension, autour de l'ancienne Station scientifique des Hautes Fagnes, au Mont Rigi, d'*Impatiens parviflora* et d'*Onoclea sensibilis*, deux espèces présentes aux abords de l'Institut botanique situé rue Fusch, à Liège. Le lecteur, s'il nous a suivis jusqu'au bout, tirera la conclusion que, à côté de la myrmécochorie, de l'anémochorie, de l'ornithochorie, etc., il peut y avoir aussi, dans ce chapitre passionnant de la dissémination des plantes,... de la « botanicochorie » !

Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise :

10. Berchem-Sainte-Agathe

par D. GEERINCK ⁽¹⁾ et P. VERHAEGE ⁽²⁾

Introduction

Cette commune a conservé, par endroits, un charme semi-campagnard ; parmi ses plantations, il faut signaler *Gingko biloba*.

Liste des taxons

1. *Acer platanoides* L. (érable plane, à feuilles vertes).
2. *Acer platanoides* L. cv. *Faassen's Black* (érable plane, à feuilles pourpres).
3. *Acer platanoides* L. cv. *Schwedleri* (érable plane, à feuilles bronzées).
4. *Acer pseudoplatanus* L. (érable sycomore).
5. *Acer saccharinum* L. (érable argenté).
6. *Aesculus hippocastanum* L. (marronnier d'Inde).
7. *Betula pendula* ROTH (bouleau verruqueux).
8. *Carpinus betulus* L. cv. *Columnaris* (charme, à port cylindrique).
9. *Catalpa bignonioides* WALT.
10. *Cedrus atlantica* MANETTI cv. *Glauca* (cèdre de l'Atlas, à aiguilles glauques).
11. *Crataegus laevigata* (POIR.) DC. cv. *Rubra Plena* (aubépine, à fleurs doubles et rouges).
12. *Fagus sylvatica* L. var. *purpurea* AIT. (hêtre, à feuilles pourpres).

(1) Licencié en botanique de l'Université libre de Bruxelles, Professeur de biologie à l'Athénée communal de Schaerbeek. — Rue Charles Pas 4, B-1160 Bruxelles.

(2) Régent scientifique de l'Institut pédagogique Charles Buls à Bruxelles, Professeur de biologie au Collège Saint-Hubert à Watermael-Boitsfort. — Boulevard Louis Mettwie 50, 1080 Bruxelles.

13. *Fraxinus excelsior* L. (frêne).
14. *Ginkgo biloba* L. (arbre aux quarante écus). Cette espèce est inconnue à l'état sauvage mais est cultivée depuis des millénaires dans des monastères chinois. Elle est la seule représentante actuelle d'un ensemble de plantes connues à l'état fossile, à l'origine des Conifères.
15. *Malus* × *purpurea* (BARB. et al.) REHD. cv. *Profusion* (pommier pourpre).
16. *Platanus* × *hispanica* MILL. ex MÜNCHH. cv. *Acerifolia* (platane hybride).
17. *Populus nigra* L. cv. *Italica* (peuplier noir, à port cylindrique).
18. *Prunus cerasifera* EHR. cv. *Atropurpurea* (prunier de Pissard).
19. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Erecta* (cerisier du Japon, à port cylindrique).
20. *Prunus serrulata* LINDL. cv. *Sekyama* (cerisier du Japon, à port évasé).
21. *Robinia pseudacacia* L. cv. *Inermis* (robinier, à port sphérique).
22. *Salix alba* L. (saule blanc).
23. *Tilia americana* L. (tilleul d'Amérique).
24. *Tilia cordata* MILL. (tilleul d'Europe, à petites feuilles).
25. *Tilia platyphyllos* SCOP. (tilleul d'Europe, à larges feuilles).
26. *Tilia tomentosa* MOENCH (tilleul d'Europe, à feuilles argentées).
27. *Tilia* × *vulgaris* HAYNE (tilleul hybride).

Clé des tilleuls :

- A. Feuilles à surface glabre à la face inférieure mais celle-ci munie de poils aux aisselles des nervures principales B
- AA. Feuilles à surface totalement poilue à la face inférieure C
- B. Poils des aisselles des nervures principales : blancs *T. americana*
- BB. Poils des aisselles des nervures principales : roux *T. cordata*
- C. Face inférieure des feuilles d'aspect blanchâtre *T. tomentosa*
- CC. Face inférieure des feuilles d'aspect verdâtre D
- D. Poils des aisselles des nervures principales : roussâtres *T. vulgaris*
- DD. Poils des aisselles des nervures principales : blancs
T. platyphyllos

Liste des plantations

- | | |
|---------------------------------------|-------------------------------|
| av. Bergère : 20 | av. Koeckelberg : 2-21 |
| r. Bon Accueil : 21 | av. Marie de Hongrie : 8-16 |
| av. Charles-Quint : 19-20 | r. N. Martin : 15-16-18-20-22 |
| ens. J. Christophe : 9-10-12-14-20-23 | r. J. Mertens : 4-8-16-25 |
| r. Cité moderne : 1 | r. Notre-Dame de Fatima : 9 |
| pl. Coopérateurs : 11 | r. Openveld : 4-7 |
| pl. Docteur Schweitzer : 18-21 | av. Selliers : 9-24 |
| r. Ebats : 11-17 | r. Sept Etoiles : 26 |
| r. Ecole : 18-21 | r. Termonde : 25 |
| pl. Eglise : 19 | r. Vandendriessch : 6 |
| av. Fleuristes : 5-22 | r. Village européen : 7-13 |
| r. Grand-Bigard : 7 | r. Wilder : 4-13 |
| av. Hunderenveld : 1-3-22-24 | ch. Zellik : 24 |
| pl. Initiative : 12-25-27 | r. Zénith : 7 |
| r. Kasterlinden : 1 | |

Publications de la même série

1. Watermael-Boitsfort, 1979, *Les Naturalistes belges*, **60** : 176-181. — 2. Auderghem, 1980, *loc. cit.*, **61** : 129-135. — 3. Saint-Josse-ten-Noode, 1982, *loc. cit.*, **63** : 29-30. — 4. Schaerbeek, 1982, *loc. cit.*, **63** : 227-236. — 5. Evere, 1983, *loc. cit.*, **64** : 47-55. — 6. Jette, *loc. cit.*, **65** : 149-156. — 7. Woluwe-Saint-Pierre, 1984, *loc. cit.*, **65** : 207-216. — 8. Etterbeek, 1987, *loc. cit.*, **68** : 23-26. — 9. Molenbeek-Saint-Jean, 1987, *loc. cit.*, **68** : 89-92. — Woluwe-Saint-Lambert, 1981, Adm. Comm. W.S.L., Serv. Envir., Doc., **10/80** : 1-13. — En préparation : Bruxelles, Koeckelberg, Ixelles.

L'Homme de Piltdown

En 1912, Charles DAWSON (48 ans), homme de loi et paléontologiste amateur découvrait un fragment de crâne humain dans un banc de Pléistocène à Piltdown, près de Hastings, en Grande-Bretagne et en fit part à son ami Arthur SMITH-WOODWARD (48 ans aussi), conservateur au British Museum, à Londres. Il trouva deux autres pièces le 20 avril et, le 1^{er} juin, en compagnie de WOODWARD et de Pierre TEILHARD DE CHARDIN (31 ans), encore étudiant en théologie, fouilla à nouveau le site où furent découverts un 4^e fragment de crâne et une molaire d'éléphant. Enfin, 8 jours plus tard, DAWSON et WOODWARD mettaient à jour une mâchoire inférieure, assez simiesque et à la dentition incomplète mais humanoïde. Le site fournit aussi des silex taillés, preuves d'industrie humaine, et d'autres os fossiles animaux. Le 18 décembre, ils présentent leur découverte à la Société de Géologie et en 1913, les restes sont décrits comme *Eoanthropus dawsoni* : c'était la célébrité pour l'amateur DAWSON ! En 1913, TEILHARD DE CHARDIN découvrit la canine manquante, courte et humanoïde à souhait. En 1915, de nouveaux fragments de crâne et mandibule furent mis à jour, ce qui entraîna l'adhésion de quelques scientifiques encore réticents quant à l'authenticité de ce chaînon manquant, preuve irréfutable des théories darwiniennes... Néanmoins, tout le monde n'était pas convaincu, certains suggérèrent une supercherie, mais DAWSON ne fut pas vraiment accusé avant sa mort, survenue peu après, à l'âge de 52 ans, en 1916. Cependant, le site ne fournit plus rien par la suite, même sous la pioche de WOODWARD...

Il avait paru plus de 100 études sur l'Homme de Piltdown quand décéda à son tour WOODWARD (80 ans) en 1944 : son successeur permit enfin l'étude des matériaux originaux et la vérité éclata : la mandibule était celle d'un orang-outan, aux dents limées, et patinée au sulfate de fer et de chrome, ce dernier élément n'existant pas dans la région ; les silex étaient des faux également teintés ; les os authentiques provenaient d'espèces inconnues en Angleterre... On retrouva dans une collection privée de silex des notes accusant DAWSON de faux et l'on apprit qu'il avait été surpris à teindre des os d'animaux récents pour étudier la patine des os fossiles... Pour DAWSON c'était la honte posthume !

Guy VAN ES BROEK (*Pleine lumière sur l'imposture de Piltdown*, Paris, Editions du Cèdre, 1972) à qui j'emprunte toutes ces données, après avoir étudié de nombreux documents, croit, sans doute avec raison, avoir démontré que la vérité est tout autre. DAWSON fut la victime d'une machination ourdie par William Ruskin BUTTERFIELD (1872-1935), conservateur du petit musée de Hastings, – auquel DAWSON collaborait régulièrement. Mais ce dernier avait eu la maladresse de continuer à envoyer au British Museum ses plus intéressantes découvertes locales et lorsqu'en 1909, BUTTERFIELD (37 ans) apprit que les Iguanodons trouvés à Hastings « filaient en douce » à Londres, il en devint fou de rage. C'est lui qui prépara tous les faux et les fit placer, puis « découvrir » à Piltdown par DAWSON et ses « répondants » WOODWARD et TEILHARD, avec la complicité d'un ouvrier infiltré dans l'équipe de la carrière et d'ailleurs seul sur les lieux, comme aidant, lors des fameuses découvertes ; c'est lui qui poussa DAWSON à étudier la patine des os ; c'est lui sans doute qui suggéra la supercherie, dans la collection de silex... Mais DAWSON mourut trop tôt (4 ans après la première découverte) et le scandale, avec les preuves d'une supercherie qu'on lui attribua à tort, n'éclata qu'après le décès de son véritable auteur, BUTTERFIELD, qui mourut à 63 ans, en 1935. Signalons que les ornithologistes ont aussi rejeté 542 identifications d'oiseaux « rares » prétendument observés à Hastings entre 1892 et 1930 et que BUTTERFIELD semble responsable de 109 de ces identifications « prestigieuses ».

Paul DESSART

**Contribution à l'étude de la punaise guitare :
Phymata crassipes (FABRICIUS, 1775)
en Belgique (Heteroptera : Phymatidae)**

par Kurt HOFMANS & Brigitte BARENBRUG (*)

Introduction

Phymata crassipes (FABRICIUS, 1775) appartient à la famille des Phymatidae, comptant une centaine d'espèces dont la majorité vivent sous les tropiques (KLOTS & KLOTS, 1960). En Europe, cette famille est représentée par deux espèces seulement : *Phymata monstrosa* FABRICIUS, 1794, et *P. crassipes* (cfr WAGNER, 1967). La première vit en Europe méridionale tandis que *P. crassipes* est la seule espèce qui remonte jusqu'à notre latitude. Néanmoins, elle est thermophile et xérophile et, dans nos régions où règne un climat tempéré, elle cherche des endroits jouissant d'un microclimat chaud et sec, comme, par exemple, les pelouses calcaires, qui ont sa préférence.

P. crassipes est un insecte d'apparence inhabituelle : en vue dorsale, sa forme fait penser à une guitare en miniature atteignant 7-8 mm de longueur (Fig. 1a). En français, on lui a d'ailleurs donné le nom très approprié de « punaise guitare ». Les caractéristiques morphologiques de *P. crassipes* sont : la tête saillante, le corps large et losangique et les pattes antérieures transformées en organes préhensiles. Ces pattes ont une forme remarquable : hanche fortement prolongée ; fémur, dont la largeur atteint deux tiers de la longueur, doté de muscles puissants et de dents serrées ; tibia en forme de croissant armé de dents très serrées s'imbriquant dans celles du fémur (Fig. 1b). Le rostre fort et courbe, avec lequel elle suce le « sang » des

(*) Centre de Recherche et d'Éducation pour la Conservation de la Nature associé à la Faculté des Sciences Agronomiques de l'État à Gembloux (Centre Marie-Victorin, Dir. L. WOUÉ), rue des Écoles 21, B-6383 Vierves-sur-Viroin.

Ce travail a pu être réalisé grâce à l'aide du Ministère de l'Emploi et du Travail par l'octroi d'un T.C.T.

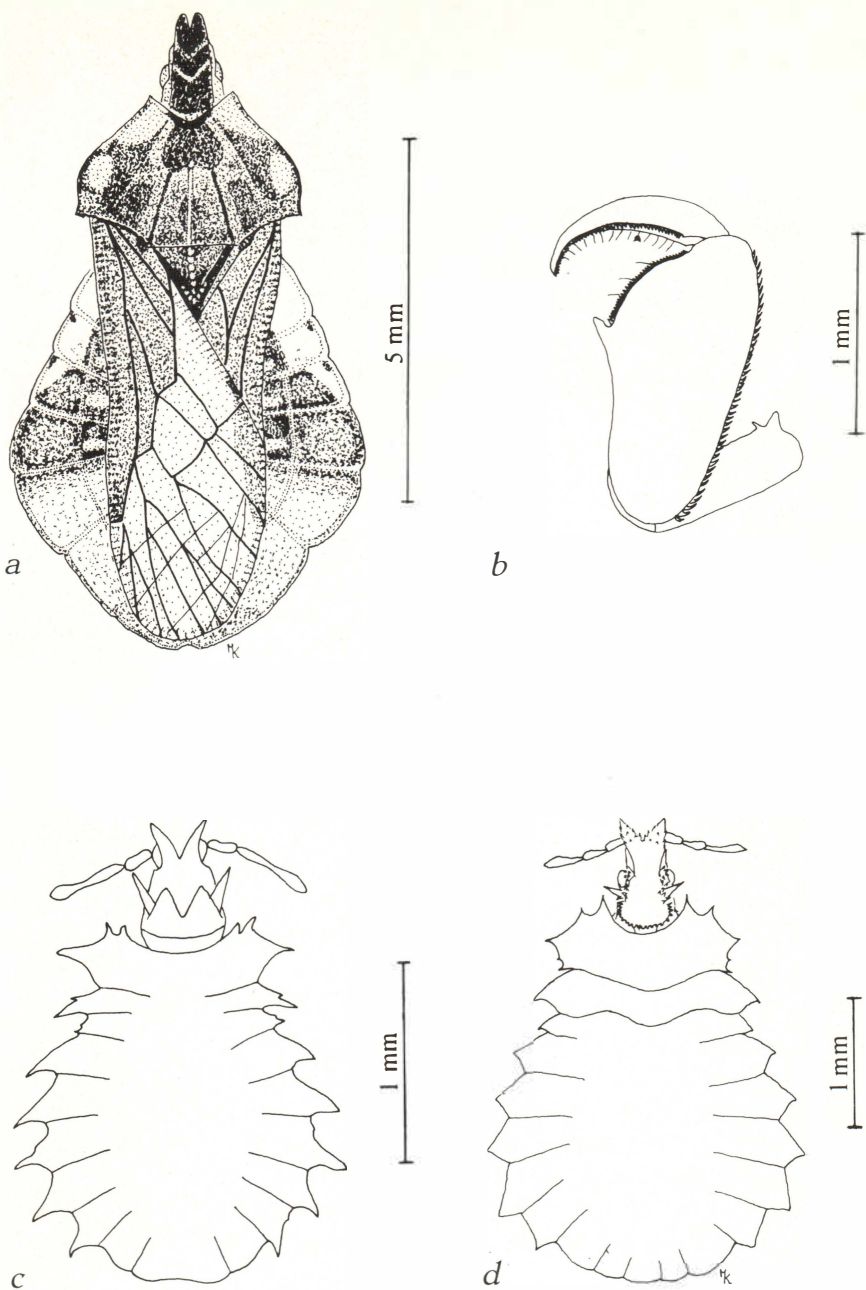


FIG. 1. — *Phymata crassipes* (FABRICIUS, 1775). a : Mâle adulte en vue dorsale au repos, pattes et antennes dissimulées ; b : patte antérieure gauche en vue latérale ; c et d : deux stades larvaires successifs montrant la réduction des processus épineux (del. K. MARTIN).

autres insectes, comme le font les réduves, est composé de trois articles. Au repos (Fig. 1a), les antennes, dont le quatrième article est cylindrique ou fusiforme, sont cachées dans un sillon qui se trouve en dessous de la tête, au bord du pronotum. Enfin, les femelles sont brun-jaunâtre et les mâles brun-noirâtre (WAGNER, 1967).

La punaise guitare se meut lentement et fait le mort lorsqu'on la dérange.

Cycle de vie

À l'état adulte, *P. crassipes* hiverne (WAGNER, 1967). Tôt au printemps, au moment où les biotopes bien exposés où vit cette espèce sont suffisamment réchauffés par le soleil, *P. crassipes* s'éveille, recherche un partenaire et s'accouple. Les œufs sont oblongs et pourvus d'un petit couvercle (WAGNER, 1967) par lequel la larve peut sortir ; celle-ci ressemble à l'adulte (insectes à métamorphoses progressives ou hémimétaboles). Ainsi, chez les larves du premier stade de *P. crassipes*, les pattes antérieures sont déjà développées en organes préhensiles et l'abdomen est déjà plus ou moins losangique. Par contre, ce stade larvaire diffère de l'état adulte par la présence de processus spiniformes au bord de l'abdomen (Figs 1c et 1d). Après chaque mue, ceux-ci deviennent plus petits et finissent par disparaître chez la forme d'adulte (Fig. 1a). Il est possible que ces « épines » assurent, aux stades larvaires les plus vulnérables, une protection contre les prédateurs. Les premiers adultes de la nouvelle génération apparaissent à partir du mois de juillet (WAGNER, 1967). À la fin de l'été, ils se mettent en quête d'un endroit approprié où passer l'hiver.

Régime alimentaire

La punaise guitare est une prédatrice qui pratique la chasse à l'affût, à laquelle elle est particulièrement bien adaptée : sa couleur, sa forme et la lenteur de ses mouvements la rendent difficilement distincte parmi la végétation. Posée près d'une fleur, elle se tient immobile jusqu'à l'arrivée d'un insecte butineur vers lequel elle projette alors très rapidement ses pattes préhensiles dont les nombreuses dents empêchent la proie de s'échapper (KLOTS & KLOTS, 1960). La victime est alors sucée au moyen du rostre. Malgré leur taille réduite, les Phymatidae peuvent capturer des insectes de la grosseur d'un bourdon. Les Pieridae et les Nymphalidae font aussi partie des proies possibles (KLOTS & KLOTS, 1960). BORROR *et al.* (1976) citent également des abeilles, des guêpes et des mouches.

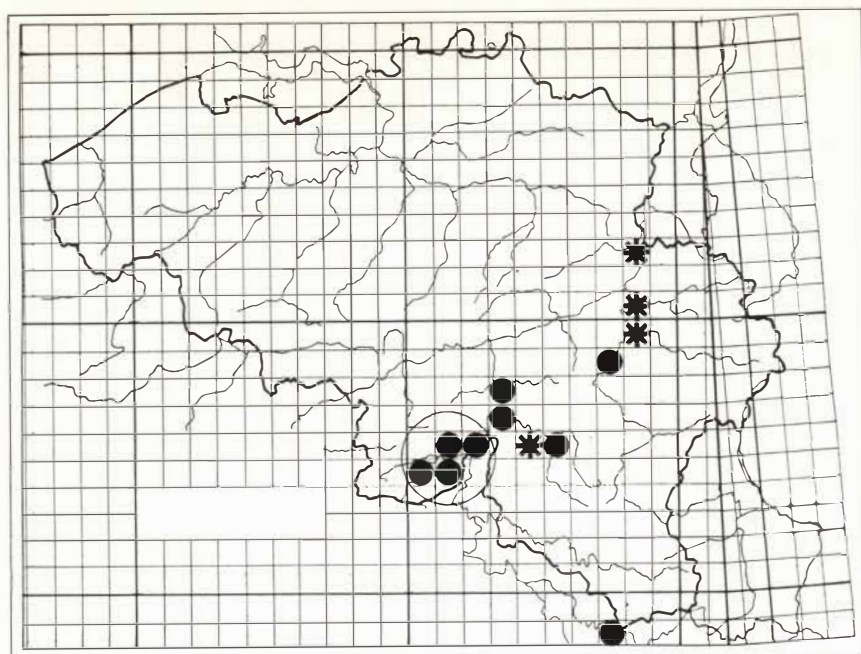


FIG. 2. — Distribution de *Phymata crassipes* en Belgique selon le quadrillage U.T.M. (10 × 10 km). Les astérisques et les cercles noirs indiquent les captures respectivement antérieures et postérieures à 1950. La distribution dans la zone délimitée par un cercle est donnée en détail à la figure 3.

Distribution (Figs 2 et 3)

P. crassipes est surtout distribué en Europe méridionale et centrale ; les stations les plus septentrionales se trouvent dans le nord de la France (Somme), en Belgique, au Grand-Duché de Luxembourg, dans le sud des Pays-Bas, dans les montagnes d'Allemagne centrale et même dans le sud de la Finlande et la région de la Baltique (WAGNER, 1967 ; COULIANOS & OSSIANNILSSON, 1976). L'espèce n'est pas connue de la Grande-Bretagne. En Belgique, avant 1984, on connaissait la punaise guitare de 15 localités, réparties sur 9 carrés U.T.M. situés en Calestienne, en Gaume et à la Montagne Saint-Pierre (BOSMANS, 1979). PETIT & DUVIGNEAUD (1984) ont récemment ajouté en Calestienne une nouvelle station (Treignes) qui est en même temps la première station dans l'Entre-Sambre-et-Meuse.

Au Centre Marie-Victorin, dans le Parc naturel Viroin-Hermeton, nos recherches, en cours depuis 1984, et la détermination de la collec-

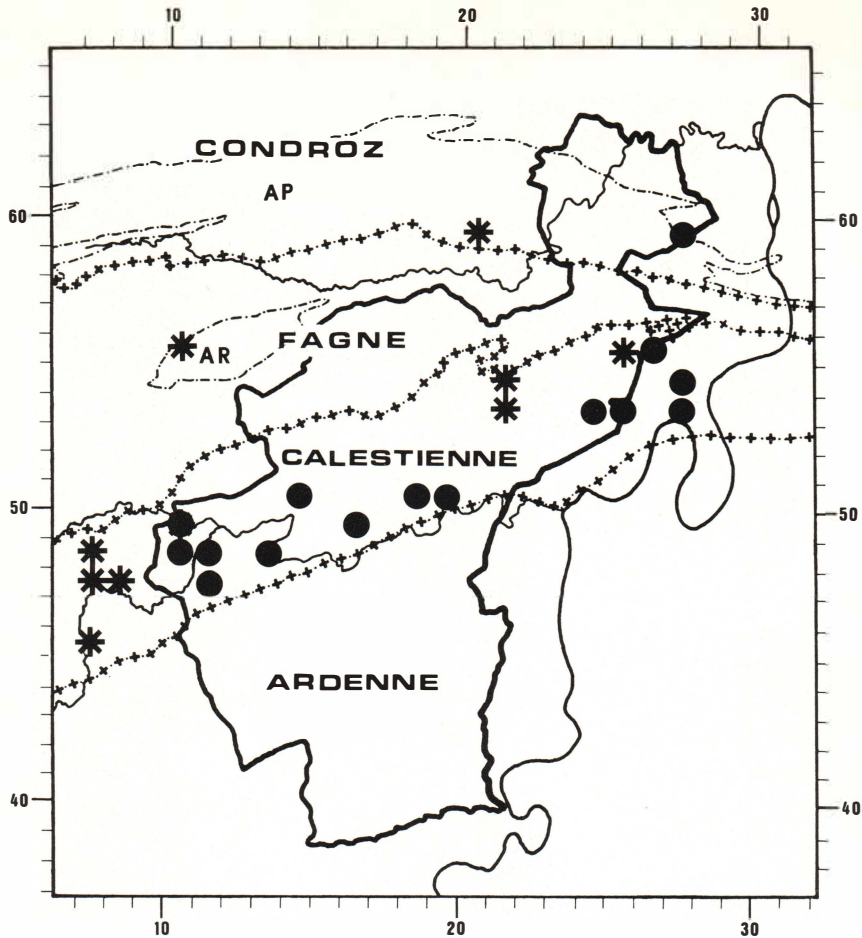


FIG. 3. — Distribution de *Phymata crassipes* dans le Parc naturel Viroin-Hermeton et ses environs selon le quadrillage U.T.M. (1×1 km). Les astérisques et les cercles noirs indiquent les captures respectivement antérieures et postérieures à 1950. Les traits formés par des croix délimitent les quatre régions géomorphologiques du Parc et un trait mixte interrompu délimite les anticlinaux de Philippeville (AP) et de Roly (AR).

tion DRUET (1936) ont apporté nombre de nouvelles données sur la distribution de *P. crassipes* (Figs 2 et 3) et ont permis de confirmer sa présence dans certaines stations déjà connues. Nous pouvons ainsi donner, ci-dessous, une liste détaillée de ces données : pour chaque localité de capture, nous avons noté successivement le carré U.T.M. (entre parenthèses) et éventuellement le lieu-dit, la date de capture, le sexe et le nom du récolteur (également entre parenthèses). Un astérisque indique que l'individu n'a pas été capturé.

Matériaux

Agimont (FR 25), 25-V-1987, 1 ♀ (K. Hofmans) ; Ave-et-Auffe (FR 55), 21-V-1987, 1 ♀ (A. Cabooter) ; Barvaux-sur-Ourthe (FR 78), 26-V-1986, 1 ♂ ; Chooz (France, FR 25), « Tienne de Chooz », 12-VI-1986, 1 ♀ (K. Hofmans) ; Couvin (FR 04), VIII-1936, 1 larve ; Doische (FR 25), V-1936, 1 ♂ (J. Druet) ; Dourbes (FR 15), 14-VII-1987, 2 ♂*, 2 ♀* et 1 larve* ; Foisches (France, FR 25), « le Fond Marron », 12-VI-1986, 1 ♀ (K. Hofmans) ; Fonds de Leffe (FR 36), 1 ♂ (K. Hofmans) ; Frasnès-lez-Couvin (FR 04), IV-1936, 2 ♂ et 1 larve, V-1936, 1 ♀ ; Gimnée (FR 25), IV-1936, 1 ♂, V-1936, 1 ♀ (J. Druet) ; Han-sur-Lesse (FR 55), « Belvédère », 21-V-1986, 1 ♂* et 1 ♀ (B. Barenbrug & A. Cabooter) ; Mariembourg (?), (FR 05), IV-1936, 1 ♂ (J. Druet) ; Nismes (FR 04 & FR 14), « les Abannets », 6-VI-1984, 1 ♂ (B. Barenbrug), « Fondry des Chiens », 19-VI-1986, 1 ♀, Tienne aux Boulies, 13-VII-1987, 2 ♂* (K. Hofmans) ; « Tienne Breumont », 19-VI-1986, 1 ♂ ; Olloy-sur-Viroin (FR 14), « Flimoye », 27-VI-1986, 1 ♀, 2 larves* (B. Barenbrug & K. Hofmans), « Roche Madoux », 14-VI-1986, 1 ♀ (Th. Dewitte) ; Roly (FR 05), IV-1936, 1 ♂ ; Romedenne (FR 25), IV-1936, 1 ♂ et 1 ♀ (J. Druet) ; Treignes (FR 15), « Rivelottes », 27-VI-1936, 1 ♂ (L. De Bruyn, M. De Meyer & K. Hofmans), 28-VI-1986, 1 ♂ (K. Hofmans) ; Vaucelles (FR 25), « Montagne de la carrière », 9-VI-1984, 1 ♂ (B. Barenbrug & K. Hofmans).

Biotope (Fig. 4)

Comme déjà mentionné ci-dessus, *P. crassipes* recherche, dans les régions tempérées, les endroits à microclimat chaud et sec. En Belgique, où ces biotopes existent principalement dans des vallées fluviales et dans des landes à bruyères et des dunes, la présence de *P. crassipes* n'a été constatée jusqu'à présent que dans des vallées fluviales et des vallons assez encaissés. La nature du substratum paraît également déterminante. Ainsi, en Belgique, *P. crassipes* n'est trouvé que sur substratum calcaire (principalement calcaire pur, mais également calcschistes). Cette préférence est bien illustrée par la carte de répartition dans le Parc naturel régional Viroin-Hermeton (Fig. 3) où la présence de *P. crassipes* n'a jamais été constatée en dehors des régions calcaires (Caestienne, anticlinaux de Philippeville (AP) — sud du Condroz de l'Hermeton — et de Roly (AR) — centre de la Fagne schisteuse) et ce, malgré de nombreuses prospections (pour la situation du Parc et sa géomorphologie, cfr ANONYME, 1980, 1985 et FOURNEAU, 1985). Cette liaison de *P. crassipes* au substratum calcaire n'est pourtant pas claire puisqu'une espèce prédatrice n'est normalement pas liée à une plante-hôte particulière. De plus, en Belgique, *P. crassipes* est aussi exigeant pour le choix du biotope même. Toutes les observations ont été faites sur des pelouses calcaires bien exposées (Fig. 4) ; la plupart des données concernent des pelouses du Xerobromion mais des mentions sur des pelouses du Mesobromion existent aussi. Une seule fois, nous avons trouvé l'espèce dans un petit champ abandonné mais à proximité immédiate de pelouses calcaires.



FIG. 4. — Biotope caractéristique de *Phymata crassipes* en Belgique. Nismes, versant sud du Tienne Sainte-Anne (Photo : K. HOFMANS).

La plupart des individus étant capturés au filet fauchoir, nous ne disposons que de quelques indications à propos des plantes : à deux reprises, *P. crassipes* était à l'affût en dessous des fleurs d'*Hypericum perforatum* ; nous l'avons aussi trouvé une fois sur *Inula conyza*, *Pimpinella saxifraga*, *Seseli libanotis*, *Vincetoxicum hirundinaria* et deux fois sur les feuilles de *Brachypodium pinnatum*. En résumé, ce sont presque toujours des plantes qui attirent beaucoup d'insectes butineurs.

Conservation et gestion

La manière la plus efficace de conserver cette punaise rare pour la faune belge est d'assurer la protection de son biotope, ce qui est actuellement déjà le cas pour une bonne partie des stations. Il reste encore quelques sites remarquables qui ne bénéficient pas encore de statut de protection. Nous pensons plus particulièrement au Tienne du Lion, au Tienne du Nord et au Tienne Saint-Joseph, à Frasnes-lez-Couvin, à la pelouse calcaire de Niverlée-Gimnée, à l'ancienne carrière de Romedenne et à la Montagne de la Carrière à Vaucelles. La préservation et la gestion de ces sites remarquables visent non seulement à la sauvegarde de *P. crassipes* mais aussi à celle de beaucoup d'autres espèces, végétales et animales, rares ou très rares pour notre pays, qui y ont été trouvées (DUVIGNEAUD 1950, 1983 ; AVRIL & DETHIOUX, 1980). Les mesures de gestion consistent à limiter l'ombrage des pelouses calcaires par élimination des arbres et arbustes et

à favoriser leur diversité floristique en raccourcissant par fauchage la végétation de graminées constituée surtout de *Brachypodium pinnatum*. En effet, la diversité floristique d'un site en détermine dans une large mesure la richesse en insectes et donc la nourriture de la punaise guitare.

Remerciements

Tous nos remerciements vont à M. L. WOUÉ (C.M.V.) qui nous a permis de réaliser cette étude. Nous remercions également MM. R. DETRY, P. GROO-TAERT (I.R.Sc.N.B.) et Ch. VERSTRAETEN (Fac. Sci. agr. État à Gembloux) qui nous ont aimablement prêté les collections de leurs institutions, M^{me} K. MARTIN (C.M.V.) qui a réalisé les dessins avec beaucoup de soin et M. L. LECLERCQ (C.M.V.) qui a bien voulu relire le manuscrit.

Bibliographie

- ANONYME, 1980. — *Le Parc Naturel Viroin-Hermeton : Aspects généraux*. Centre Marie-Victorin, Verviers-sur-Viroin, 98 pp.
- ANONYME, 1985. — *Parc Naturel Viroin-Hermeton : rapport d'activité 1977-1984*. Cercles des Naturalistes de Belgique, Centre Marie-Victorin, Verviers-sur-Viroin, 130 pp.
- AVRIL, P. & DETHIOUX, M., 1980. — *Sols et végétation du Grand-Couvin*. Édité de l'Eau Noire, Couvin, 75 pp.
- BORROR, D. J., DELONG, D. M. & TRIPPLEHORN, C. A., 1976. — *An introduction to the study of insects*. Fourth edition, 852 pp.
- BOSMANS, R., 1979. — Voorkomen van de Belgische wantsen V : Phymatidae, Reduvidae en Nabidae. *Biol. Jb. Dodonaea*, **47** : 44-52.
- COULANOS, C.-C. & OSSIANNILSSON, F., 1976. — *Catalogus Insectorum Sueciae*. VII. Hemiptera-Heteroptera, 2nd Ed. *Ent. Tidskr.*, **97** : 135-173.
- DUVIGNEAUD, J., 1950. — Excursion dans l'Entre-Sambre-et-Meuse : de Boussu-en-Fagne à Frasnes-lez-Couvin. *Les Naturalistes belges*, **31** : 137-142.
- DUVIGNEAUD, J., 1983. - Le Parc Naturel régional Viroin-Hermeton. Un exemple de ses richesses naturelles et de sa diversité écologique. Un transect botanique de Vodelée à Vaucelles. *Natura Mosana*, **36** : 55-69.
- FOURNEAU, R., 1985. — *Le Parc Naturel Viroin-Hermeton, monographie n° 1 : Géomorphologie, avec carte géomorphologique*. 2^e édité. Cercles des Naturalistes de Belgique a.s.b.l., Centre Marie-Victorin, Verviers-sur-Viroin, 21 pp., 1 carte hors texte.
- KLOTS, A. B. & KLOTS, E. B., 1960. — *De wereld der insekten. Insekten*. W. Gaade, Den Haag, 323 pp.
- PETIT, J. & DUVIGNEAUD, J., 1984. — Une nouvelle localité de l'orchidée *Limodorum abortivum* dans le parc naturel Viroin-Hermeton (province de Namur, Belgique). *Natura Mosana*, **37** : 77-84.
- WAGNER, E., 1967. — Wanzen oder Heteropteren : II. Cimicomorpha, in : *Die Tierwelt Deutschlands*, **55** : 1-179. Fischer Verlag, Jena.

Lettre d'une citadine à la campagne

L'inondation

par Jacqueline SAINTENOY-SIMON (1)

La tempête s'est levée à l'équinoxe de printemps et des averses diluviennes se sont abattues sur les campagnes. Dans la nuit du dimanche au lundi de Pâques, le vent a hurlé sans arrêt et des paquets de pluie, poussés par les rafales, ont battu continuellement les volets.

À l'aube, le vent se calme, mais un chuintement inhabituel perce le bruissement des saules. C'est le déversoir de l'étang, qui crache des flots d'eau boueuse. La pluie diminue, mais les limons sont gorgés d'eau et ne peuvent plus rien absorber. Des nappes d'eau coulent à la surface des champs et se rassemblent dans les drains, les chemins, les ornières, les fossés qui débordent de partout ; des mares s'élargissent au creux des champs ; des ruisselets naissent et se glissent entre les haies. En quelques minutes l'étang passe par-dessus ses digues ; le ruisseau de Hénémont, qui baigne le village, inonde les prairies et vient lécher les angles des maisons ; le marécage se transforme en lac. Il ne faut pas se laisser piéger par le ruisseau de Forville, si tranquille d'habitude, qui se précipite en bouillonnant entre les saules et vient buter contre les murs de la petite chapelle. Il s'en faut de quelques mètres et toute retraite vers la route sera impossible.

La Mehaigne est pourvue, sur sa rive droite, d'une chevelure de ruisselets qui drainent la campagne. Elle reçoit brusquement un énorme afflux d'eau, déborde et occupe son lit majeur. Les villages de la vallée semblent posés au bord d'un fleuve majestueux aux reflets argentés (Fig. 1). Les aulnes, les saules et les peupliers ainsi que les haies vives émergent seuls de l'eau qui charrie des branches arrachées par la tempête. Un peuplier s'est abattu au milieu des prairies inondées. Des insectes à moitié noyés se débattent au fil de l'eau.

Les habitants, dont les maisons sont bâties juste au-dessus de la zone de crue, contemplant le spectacle. Les enfants, les canards et les oies barbotent, ravis de disposer soudain de cet immense plan d'eau.

Tout à coup, l'horizon uniformément gris s'éclaircit et des rais de

(1) Rue Arthur Roland 61, B-1030 Bruxelles.

lumière tombent de derrière les nuages. La pluie a lavé le ciel qui est extraordinairement pur et clair entre les nuées floconneuses qui passent en rangs serrés. Un friselis court à la surface de l'eau et le paysage s'y déforme en plages mouvantes. Le soleil est déjà chaud en cette fin de mars tumultueuse et les accenteurs et les grives se mettent à chanter. Un bruant jaune, perché bien en évidence à l'avant d'un buisson, pousse son chant monotone. Une bergeronnette grise passe d'un vol incertain au-dessus des champs transformés en mer de boue.



FIG. 1. — Le Mehaigne en crue à Ambresin.

En quelques jours tout est rentré dans l'ordre.

Dans le marécage spongieux, les herbes sont couchées dans le sens du reflux, mais les chaumes brisés des massettes (*Typha latifolia* et *T. angustifolia*) et les tiges flexibles des roseaux (*Phragmites australis*) se dressent encore hors de l'eau.

Le grand marais est recouvert d'une couche pourrissante de prêles des eaux (*Equisetum fluviatile*). C'est ici que nicheront les bécassines des marais, qui sont en plein vol nuptial. Trois d'entre elles survolent les prairies détrempées. Avec des battements d'aile rapides, elles tournoient, puis plongent vers le sol en émettant un ronflement sonore qui ressemble un peu au bruit produit en soufflant dans le goulot d'une bouteille. C'est le passage de l'air entre leurs plumes (rectrices) qui produit ce bruissement curieux reconnaissable immédiatement parmi les caquètements, gloussements, coassements et sifflements qui montent du marais.

Une rangée de saules, plantés de guingois le long du ruisseau, mène aux pâtures et aux champs qui protègent le marécage. Des van-

neaux huppés, élégants et guindés, sont posés dans les cultures. Soudain, ils s'élancent dans des vols fous. Ils s'élèvent vigoureusement, s'abattent en dévoilant leur poitrine immaculée, puis d'un coup d'aile se redressent au ras du sol et reprennent leur ascension. Libres et fantasques comme le vent qui les porte, ils font retentir la campagne de leurs ki-wit stridents. (à suivre.)

Projet de voyage en Tunisie

À la demande de plusieurs personnes, un voyage scientifique, principalement axé sur la botanique et l'ornithologie, sera organisé en Tunisie au printemps prochain. La date de départ prévue est le 19 avril 1988 ; le voyage durera une quinzaine de jours.

Les participants résideront 5 jours à Korbous, dans la presqu'île du Cap Bon, dans le nord du pays, et ensuite dans l'île de Djerba. Trois excursions d'une journée en car seront programmées, deux d'entre elles sur le continent, dans le sud du pays. Quatre excursions d'une demi-journée en car seront aussi organisées. Durant les journées où les participants ne circuleront pas en car, des excursions se feront aux environs des deux hôtels, éventuellement par les transports en commun.

Le prix du voyage sera probablement de 40 000 francs. Il comprend les vols Bruxelles-Tunisie et retour, la demi-pension dans les hôtels, le transfert Korbous-Djerba, les voyages en car.

La direction scientifique du voyage sera assurée par le professeur Constant VANDEN BERGHEN.

Le programme d'excursions se déroulera dans des paysages contrastés, à végétation méditerranéenne faiblement aride à Korbous (garrigue, dunes littorales,...), à végétation méditerranéenne très aride à Djerba (oliveraies, prés salés, dunes et marais littoraux,...), à végétation déjà saharienne sur le continent (steppes de différents types, semi-désert,...).

Pour participer au voyage, il suffit de verser, *avant le 1^{er} février*, un acompte de 1000 francs au compte de chèques postaux n° 000-0371496-83 du prof. C. VANDEN BERGHEN, avenue Jean Dubrucq, 89, 1210 Bruxelles. Le nombre de participants étant strictement limité à 25, il est possible que toutes les demandes ne puissent être satisfaites. Dans ce cas, l'argent versé par les derniers inscrits leur sera immédiatement remboursé.

Le programme définitif, accompagné d'une documentation botanique et ornithologique, sera expédié en temps utile aux futurs participants.

Livres lus

VOS DROITS EN MATIÈRE D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT. Inter Environnement Wallonie, Charleroi Environnement, Inter Environnement Bruxelles. Éd. Van Ermen, Bruxelles 1986. 376 pp. Nombreuses illustrations (dessins).

Comme l'annoncent les auteurs, ce livre est destiné à l'usage des habitants ou comités d'habitants qui sont touchés ou craignent d'être touchés par les effets de projets d'aménagement ou de constructions émanant de sources tant publiques que privées. Il a pour objet de décrire les droits de chacun en matière d'urbanisme et d'environnement, ainsi que les recours et procédures envisageables dans les différents domaines ; procédures qui peuvent aller du constat d'une infraction, par la police locale, jusqu'au recours au Conseil d'État...

Une première partie (pp. 1 à 33) est consacrée aux conseils préalables et fondamentaux et aux généralités concernant les procédures.

La deuxième partie (pp. 33 à 265) envisage, par ordre alphabétique, tous les secteurs de l'environnement traités, avec pour chacun les types de nuisance ou de risque, la réglementation en vigueur, la façon de faire respecter ses droits ou les droits menacés (plantes protégées, grenouilles, oiseaux, etc.), les personnes compétentes en la matière (Air – Animaux – Arbres et Forêts – Bâtiments et équipements – Bruit – Carrières – Centrales nucléaires – Classement des Monuments et des Sites – Commerce – Cours d'eau non navigables – Déchets – Eau – Entreprises – Équipements touristiques – Expropriation – Flore – Fosse de drainage – Herbicides, Pesticides et produits phytopharmaceutiques – Lotissements – Modification du relief du sol – la Pollution et les Communes – Remembrement rural – Rénovation urbaine et rurale – Réserves et Parcs – Sites – Terrils – Troubles de voisinage – Végétation – Zones d'extension d'habitat).

Une troisième partie est consacrée au détail des procédures (pp. 273 à 366) : certificats d'urbanisme, permis de bâtir et de lotir, permis d'exploiter, plans d'aménagement, procédure de trouble de voisinage, règlement sur la bâtisse.

En conclusion, un ouvrage certainement très utile pour tous ceux qui souhaitent une information précise concernant les multiples réglementations qui interviennent dans le domaine de l'urbanisme et de l'environnement, ainsi qu'au sujet des instruments qu'il est possible d'utiliser pour protéger ou améliorer le cadre de vie.

Françoise COULON

René BRANDICOURT. 1986. *Comment réaliser un herbier*. Édition de l'amitié, Hatier, 128 pp., 18 × 12 cm, ill. couleurs.

Ce livre est destiné tant à l'amateur de botanique qu'à celui qui désire composer des tableaux décoratifs au moyen d'éléments végétaux. Qu'il me soit permis de dire d'emblée que je n'aime rien dans cet opuscule ! À côté de conseils pour le séchage des plantes et la confection de l'herbier, il comporte une « mini-flore » destinée à initier le débutant : avec 33 espèces, il ira loin ! « La flore vous donne les noms et vous aide à les écrire sans faute » : parole malheureuse ! l'ouvrage fourmille de fautes d'orthographe et même de détermination, sans parler de celles de botanique. La photo du « fraisier des bois » (p. 25) montre des fleurs à pétales non jointifs latéralement : il y a gros à parier qu'il s'agit de *Potentilla sterilis*. Le *Geranium silvaticum* (pp. 20 et 90) doit s'orthographier *G. sylvaticum* : mais la photo représente *Geranium robertianum* ; de même le prétendu lamier pourpre, pourtant si commun, a été illustré par *Lamium maculatum*, beaucoup plus rare ; la menthe *Mentha arvensis*, dont on précise que les fleurs sont disposées en verticilles (en « faux verticilles », bien entendu) denses « dans » l'aisselle des feuilles, est néanmoins illustrée par une espèce à longues inflorescences spiciformes terminales. S'il est de tradition d'écrire, en héraldique, « fleur de lys », le genre *Lilium* devrait se traduire par lis ; ce dernier n'est pas traité, mais à propos du muguet, on trouve, p. 22, « *Convalaria majalis* » et « Lys des vallées » et, p. 108, « *Convalaria maialis* » et « Lis des vallées », ce qui donne une erreur tant pour le nom scientifique (que l'auteur appelle nom latin !) que pour le nom vulgaire — dont on peut douter de l'utilité de perpétuer l'usage. Les traits d'union sont fautatifs, semble-t-il : p. 122, Nielle-des-blés et Nielle des Blés ; p. 30, Bouton d'or, pp. 32 et 120, Bouton-d'or (*) ; p. 20, *Capsella bursa-pastoris* et p. 68, *C. bursa pastoris*. Le Compagnon blanc est répétitivement appelé *Lychnis divica* (!) (pp. 20 et 78) ; *Ranunculus acris* est correct pp. 20, 30 et 32, mais à la page 120 apparaît une émendation injustifiée : *R. acer*... Le mélilot officinal s'appelle « mélilot des champs » et « *Melilotus officindis* » (*sic*) ; le coquelicot est estropié en « *Papaver Rhoecas* » (*sic*) et la majuscule abusive se retrouve dans *Linaria Cymbalaria* ; le sceau de Salomon, *Polygonatum*, est amputé en *Polygatum*... Les noms de familles n'échappent pas au massacre puisque l'on trouve les Borraginacées avec deux r ; j'admets, en le regrettant, qu'on utilise encore les anciens noms tels que Papilionacées (= Fabacées), Labiées (= Lamiacées), Crucifères (= Brassicacées), etc., mais pas Labiacées ou Cruciféracées !

Passons à la morphologie : partout le pédicelle des fleurs est confondu avec le pédoncule des inflorescences ; les figures des pages 14 et 15 montrent un « pistil formé ici d'un seul carpelle » : comme les ovules sont disposés sur une colonne basilaire, ou il s'agit d'un type nouveau et extraordinaire de

(*) Certes, on trouve les deux variantes selon les dictionnaires et même selon les diverses éditions du Larousse : mais on doit évidemment s'en tenir à une seule dans un même ouvrage.

pistil unicarpellé, ou d'un gynécée syncarpe (= à *plusieurs* carpelles concrecents) ; on notera également les styles, largement ouverts à leur sommet stigmatique et les perles « antheme ou se forme le pollen ». On parle à deux reprises du coquelicot et l'on mentionne ses deux sépales : mais on se garde de signaler leur caducité, si déroutante pour le néophyte. L'anémone sylvie : « pédoncule floral partant d'un verticille de feuilles tripartites et portant des (!) fleurs » ; « tige : de 15 à 25 cm dépourvue de feuilles » ; quant aux tépales, ce sont bien entendu des « pétales »... Chez la potentille, les fleurs naissent « à l'aisselle des nœuds » : je préférerais l'aisselle des feuilles ; ses fleurs seraient « pentamères », terme non expliqué mais appliqué également à d'autres fleurs ayant un grand nombre d'étamines (ou moins de 5 carpelles, tel le millepertuis). Les fleurs de la capselle sont « en grappe lâche ou fausse ombelle terminale » : chez les Brassicacées, en général, la portion en bouton et fleurie de l'inflorescence s'étale en corymbe, tandis que la portion fructifiante s'étire en grappe ; cette plante « annuelle ou bisannuelle fleurit parfois toute l'année » : l'espèce, oui, mais j'espère que le débutant n'ira pas s'imaginer qu'un plant donné fleurit 12 mois consécutifs. À noter que la longévité est signalée par « annuel », « bisannuel » ou « bisannuelle », sans que ces adjectifs aient un quelconque rapport avec le genre grammatical de l'espèce. La chicorée sauvage possède une tige « à sève laiteuse » : que je sache, le latex n'est pas de la sève ! La fleur du colchique a-t-elle vraiment son tube « enfoncé » dans le sol ? Ne sont-ce pas plutôt les segments du limbe qui émergent du sol ? En dépit de l'usage erroné fort répandu, les fleurs du compagnon blanc ne sont pas « dioïques » : elles sont unisexuées et c'est l'espèce qui est dioïque. À propos du gaillet, on ne pouvait guère espérer que les verticilles foliaires soient correctement décrits comme composés de deux feuilles seulement, subdivisées en 4 à 8 segments semblables, mais on aurait eu droit à ce que les fleurs jaunes de la photo ne soient pas décrites comme blanches ! *Gentiana asclepiadea* s'appellerait tout bonnement gentiane en français, comme s'il n'y avait qu'une seule espèce dans ce genre ; la photo montre clairement des feuilles à 5 nervures plus ou moins longitudinales : mais cela se décrit-il comme « feuilles... 5 nervées, à nervures en réseau » ? « Les petites graines de *Lamier* sont dispersées par les fourmis, ce qui explique l'habitat souvent inaccoutumé de cette plante : arbres, murs, rochers et autres lieux inaccessibles » : on nous décrit ici la myrmécochorie de la chélidoine — sans compter que « les petites graines » des lamiers seraient des fruits (méricarpes akénoïdes). La tige de la primevère officinale ferait 10 à 15 cm : sans doute s'agit-il de la hampe florale, qui est une tige particulière ? Alors pourquoi dit-on, 3 lignes plus bas : « Fleurs... au sommet d'une hampe de 10 à 30 cm » ? Celles du bouton d'or sont minuscules : « 2 à 2,4 mm » ; en outre, à l'illustration de la page 31, en voit-on une avec les sépales étalés et une autre avec les sépales réfléchis : ce sont là, pourtant, des caractères spécifiques bien distincts. Préciser que *Viola hirta* (« la violette », sans plus) a le stigmate crochu induira le néophyte à croire qu'il s'agit d'un caractère propre à cette espèce parmi la vingtaine que renferme, lui précise-t-on, la flore française, sur les

cinq cents que comprend le genre dont « de nombreuses sous-espèces (!) dans les montagnes de l'Amérique du Sud... »

Ne croyez pas que la partie technique de l'opuscule (qui correspond au titre de l'ouvrage mais n'en occupe que le tiers des pages) soit de meilleur aloi. Il paraîtrait que le format standard des feuilles d'herbier est de 24 × 32 cm... Vous apprendrez aussi que si l'échantillon que vous avez est partiellement défectueux, le mieux est de couper ces mauvaises parties et de leur substituer des fragments prélevés sur un autre échantillon ! Divers modes de fixation sont cités (pas celle au moyen de fil, jadis de large usage) mais les inconvénients du papier « scotch », qui finit par se décoller ou se souiller sur les bords, ne sont pas mentionnés. Quant à la détermination, elle doit, « de toute façon... être effectuée avant le séchage, même à la maison » : voilà qui laisse à penser que l'auteur — que je ne connais pas du tout — n'a pas dû faire souvent du travail de botaniste !

Chaque plante « analysée » est accompagnée d'un encart intitulé « Savez-vous que... » : parfait, lorsqu'il vient à propos ; mais pourquoi nous dire que c'est Linné qui est à l'origine de la nomenclature binominale à propos de la linéaire cymbalaire, que Socrate s'est empoisonné à la ciguë au paragraphe consacré à la ficairie, nous définir ligneux et herbacé (très mal) et foliole sous la description du mélilot, ou même nous donner l'explication du nom « herbe-aux-cors » donné localement au sceau de Salomon, sans nous expliquer ce dernier nom, dont l'étymologie ne crève pas plus les yeux ?

Le papier coûte cher : je vous fais grâce d'autres remarques et passe sous silence diverses fautes d'orthographe ou d'accord : mais je tenais à ce que mon jugement sévère sur ce livret prétentieux ne puisse sembler de parti pris et à mettre en garde, une fois de plus, l'amateur de sciences naturelles contre le préjugé que tout ce qui se publie à grand frais d'impression et d'illustration est forcément de valeur.

P. DESSERT.

F. BILLET & J. LÉONARD, 1986. *Voyage botanique au Cachemire et au Ladakh (Himalaya occidental)*. Éd. Jardin botanique national, Meise ; 47 pp., 1 carte, 19 photos en noir et blanc, index.

Il s'agit du compte rendu d'un séjour des auteurs durant trois semaines, en juin et juillet 1976, dans ces régions devenues accessibles depuis 1974 seulement. Comme aucun ouvrage en langue française ne semble exister actuellement sur ces contrées, cet opuscule pourra rendre des services certains aux botanistes que ne rebuteraient pas l'inconfort et le climat plutôt éprouvant de ces régions, mais à condition de suivre le même itinéraire.

L. DELVOSALLE.

FRETEY Jacques. *Les Reptiles de la France métropolitaine et des îles satellites : Tortues et Lézards*. Paris, Guide Point vert, Hatier, 1986 ; in-12°, cartonné, 128 pp., nombreuses photos en couleurs et illustrations en noir et blanc ; cartes ; 39 réfs. 220 FB.

En 1975, Jacques FRETEY publiait le *Guide des Reptiles et Batraciens de France*, chez le même éditeur, ouvrage auquel j'avais consacré une note critique dans les *Naturalistes belges* (1976, 57/2,3 : 65-68). L'auteur en a tenu compte, ainsi que de la révision de l'herpétofaune de la France et du Benelux que j'avais publiée en 1981 (*Bull. mens. Soc. linn. Lyon*, 50/3 : 86-111) et dont il s'est servi pour composer ses cartes de répartition par départements. Des cartes plus détaillées existent pour la Corse et parfois pour certaines îles atlantiques, où s'est produite une microspéciation.

L'ouvrage de Jacques FRETEY apparaît comme un livre bien équilibré, comportant beaucoup d'informations chorologiques, dont certaines fort récentes, et même des conceptions taxonomiques encore inédites, comme le *Podarcis hispanica cebennensis* GUILLAUME & GÉNIER (p. 81). L'auteur a eu le souci d'utiliser une nomenclature trinominale, ce qui est également fort louable.

Son information repose en partie sur des données de la littérature très récentes, mais qui n'ont malheureusement pas toutes trouvé place dans la bibliographie — sans doute pour des raisons liées aux impératifs de l'édition. D'autre part, J. FRETEY était parfaitement qualifié pour composer un tel ouvrage ; il a en effet une expérience très étendue de la biologie des tortues marines et il œuvre depuis de nombreuses années, au sein de la Société herpétologique de France, pour la préservation de l'herpétofaune menacée de son pays. Plusieurs paragraphes de son livre sont consacrés à ce problème.

L'ouvrage est remarquablement illustré et, comme dans son *Guide* de 1975, J. FRETEY a mentionné, chaque fois que cela lui était sans doute possible, la provenance des exemplaires photographiés.

Ce livre peut être recommandé sans réserve et nous attendons avec impatience la sortie de presse du volume suivant, qui sera consacré aux serpents.

G. H. PARENT.

BORDIN G. *et alii*, 1987. *Guide de l'Islande avec les îles Féroë et Groenland*.

Éd. de la Butte aux Cailles, 133, rue Saint-Dominique, F-75007 Paris, diffusion Hachette ; format de poche, 372 pp., ill., cartes ; 120 FF.

Nous avons signalé jadis, dans cette même revue (1986, 67/1 : 32), la sortie de presse d'un excellent *Guide de l'Islande* rédigé par une équipe de jeunes naturalistes compétents et enthousiastes : l'ouvrage a reçu l'accueil et le succès qu'il méritait et une seconde édition, mise à jour, vient de paraître. Répétons que ce livre, d'un volume peu encombrant et d'un maniement commode, est indispensable aux voyageurs qui désirent visiter l'Islande de façon intelligente.

C. VANDEN BERGHEN

WESTPHAL, E., BRONNER, R. & MICHLER, P., 1987. *Découvrir et reconnaître les galles*. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel-Paris, 96 pp., 10 figs, 61 photos en couleurs ; 18 × 13 cm ; prix non communiqué.

Voici un séduisant petit ouvrage d'initiation à l'étude des galles que tout ami de la nature ne peut manquer d'observer au cours de ses promenades ; l'illustration photographique est excellente. L'index contient 79 espèces responsables de galles et, si j'ai bien compté, 46 d'entre elles sont représentées en 61 photographies (car une même espèce peut faire deux sortes de galles selon l'alternance de ses générations, et une galle donnée peut être illustrée en vue globale ou en coupe, révélant ainsi l'aspect de son hôte).

L'ensemble est présenté selon l'ordre alphabétique des noms scientifiques des plantes-hôtes, ce qui est classique et logique, car on doit fatalement déterminer la plante avant d'en identifier les galles.

L'ouvrage est utilement complété par un lexique (parfois médiocre) et par 4 index qui en faciliteront l'usage.

À de rares exceptions, toutes les plantes traitées sont très communes et identifiables par le simple amateur ; j'ai l'impression que les descriptions des cas non figurés suffisent à l'identification de l'agent responsable.

Je n'ai franchement qu'un seul reproche à adresser à ce petit ouvrage : les imperfections dans les mentions des plantes-hôtes. Des noms largement périmés ou avec une orthographe illégitime y figurent : *Taraxacum* « *densleonis* », *Picea* « *excelsa* », *Pinus* « *silvestris* », *Fagus* « *sylvatica* »... ; on notera aussi l'usage de « sp. » au lieu de « spp. » lorsque plusieurs espèces sont concernées ; pourquoi « galles sur les pruniers (*Prunus* sp.) », « galles sur le chêne (*Quercus* sp.) » et « galles sur les Saules [avec majuscule] (*Salix* sp.) ? Remarquons aussi que ce guide ne donne pas « les noms latins des galles », comme l'écrivent les auteurs, mais « les noms scientifiques des parasites » comme l'annonce plus correctement la publicité de la couverture.

Qu'on ne se méprenne pas sur mes remarques : je souhaiterais que tous les ouvrages du genre soient de la qualité de celui-ci !

P. DESSART

Hommes et paysages. Société Royale Belge de Géographie — coédition D.I.R.E. (1986). Itinéraire du marbre. 50 km dans l'Entre-Sambre-et-Meuse méridionale de Rance à Soulme par Philippeville. 36 pp.

Après un bref rappel géologique concernant l'origine des « marbres » de la région, on retrace l'évolution des techniques d'exploitation de cette richesse naturelle que sont les récifs coralliens du Dévonien belge. Ceux-ci fournissent des éléments importants du relief de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

L'itinéraire proposé nous mène dans les sites d'exploitation où l'on peut observer l'ensemble de la faune fossile des récifs. Mais la promenade nous fait aussi découvrir des merveilles architecturales, reflets d'une activité autrefois très présente et de réputation internationale.

D. MICHIELS.

Table des matières du volume 68 : 1987

BARENBRUG, B. : voir HOFMANS, K. & BARENBRUG, B.	
BURNY, Joël. Répartition du Triton palmé, <i>Triturus h. helveticus</i> Razoumowsky, 1789, en fonction de l'altitude en Basse et Moyenne Belgique	(1) 1
COUTREZ, D. : voir GEERINCK, D. et alii	
DELESCAILLE, Louis-Marie. La végétation des marais d'Harchies, Hensies et Pommerœul	(3) 65
DESSART, Paul. L'Homme de Piltdown	(5/6) 142
DUVIGNEAUD, J. Un des sites importants de l'Entre-Sambre-et-Meuse : la réserve naturelle de la Montagne aux Buis	(2) 57
DUVIGNEAUD, J. : voir SCOHY, J.-P. et alii	
DUVIGNEAUD, J. & JORTAY, A. Un site intéressant de la région liégeoise : la partie méridionale du vallon des Fonds de Forêt (Forêt et Magnée, province de Liège)	(2) 33
DUVIGNEAUD, J. & SAINTENOY-SIMON, J. Une excursion préautomnale dans les forêts de la Fagne à Doische, Agimont et Vodelée	(2) 49
DUVIGNEAUD, Jacques & SAINTENOY-SIMON, Jacqueline. Distribution de <i>Catapodium rigidum</i> en Belgique et dans les régions voisines	(5/6) 135
GEERINCK, D. & COUTREZ, D. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise. 8. Etterbeek	(1) 23
GEERINCK, D. & VERHAEGE, P. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise. 10. Berchem-Sainte-Agathe	(5/6) 139
GEERINCK Daniel, VERHAEGE, Patrick & COUTREZ, Danièle. Inventaire de la voirie de l'agglomération bruxelloise. 9. Molenbeek-Saint-Jean	(3) 89
GODDEERIS, B. : voir SCOHY, J.-P. et alii	
HEINEMANN, P. Icones mycologicae (suite)	(3) 95
HOFMANS, Kurt & BARENBRUG, Brigitte. Contribution à l'étude de la punaise guitare : <i>Phymata crassipes</i> (Fabricius, 1775) en Belgique (Heteroptera : Phymatidae)	(5/6) 143
JORTAY, A. : voir DUVIGNEAUD, J. & JORTAY, A.	
Livres lus	(2) 62 ; (3) 88,95 ; (4) 126 ; (5/6) 154
MOUREAU, Z. : voir SCOHY, J.-P. et alii	
NYST, R. H. Préserver la nature passe par la colère	(1) 27
SAINTELOY-SIMON, Jacqueline. Compte rendu de l'excursion du 13 avril 1986 à Furfooz (Dinant), Ave-et-Auffe et Belvaux (Rochefort)	(1) 9
SAINTELOY-SIMON, Jacqueline. Lettre d'une citadine à la campagne. Hiver	(1) 20
SAINTELOY-SIMON, J. Oiseaux de mon jardin bruxellois	(1) 62
SAINTELOY-SIMON, Jacqueline. Compte rendu de l'excursion des Naturalistes belges à Hyères du 24 au 31 mai 1986, guidée par L. Delvosalle	(4) 97
SAINTELOY-SIMON, Jacqueline. Lettre d'une citadine à la campagne. L'inondation	(5/6) 151
SAINTELOY-SIMON, J. : voir DUVIGNEAUD, J. & SAINTENOY-SIMON, J.	
SCOHY, J.-P., MOUREAU, Z., DUVIGNEAUD, J. & GODDEERIS, B. R. Réapparition de la végétation aquatique à l'étang de Virelles	(5/6) 129
Table des matières du volume 67 : 1986	(1) 32
Table des matières du volume 68 : 1987	(5/6) 160
VERHAEGE, P. : voir GEERINCK, D. & VERHAEGE, P. et GEERINCK, D. et alii	



**FÉDÉRATION DES SOCIÉTÉS BELGES
DES SCIENCES DE LA NATURE**
Sociétés fédérées (*)

JEUNES & NATURE
association sans but lucratif

Important mouvement à Bruxelles et en Wallonie animé par des jeunes et s'intéressant à l'étude et à la protection de la nature de nos régions, JEUNES & NATURE organise de nombreuses activités de sensibilisation, d'initiation, d'étude et de formation.

Les membres de JEUNES & NATURE sont regroupés, dans la mesure du possible, en Sections locales et en Groupes Nature, respectivement au niveau des communes ou groupes de communes et au niveau des établissements d'enseignement. Chaque Section à son propre programme des activités. Il existe également un Groupe de travail «Gestion de réserves naturelles» qui s'occupe plus spécialement d'aider les différents comités de gestion des réserves naturelles.

JEUNES & NATURE asbl est en outre à la base de la Campagne Nationale pour la Protection des Petits Carnivores Sauvages et a également mis sur pied un service de prêt de malles contenant du matériel d'étude de la biologie de terrain.

Ce mouvement publie le journal mensuel **LE NIERSON** ainsi que divers documents didactiques.

JEUNES asbl
Boîte Postale 1113 à B-1300 Wavre.
Tél.: 010/68.86.31.



**CERCLES DES NATURALISTES
ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**
association sans but lucratif

L'association **LES CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE**, créée en 1956, regroupe des jeunes et des adultes intéressés par l'étude de la nature, sa conservation et la protection de l'environnement.

Les Cercles organisent, dans toutes les régions de la partie francophone du Pays (24 sections), de nombreuses activités très diversifiées: conférences, cycles de cours — notamment formation de guides-nature —, excursions d'initiation à l'écologie et à la découverte de la nature, voyage d'étude, ... L'association est reconnue comme organisation d'éducation permanente.

Les Cercles publient un bulletin trimestriel *L'Érable* qui donne le compte rendu et le programme des activités des sections ainsi que des articles dans le domaine de l'histoire naturelle, de l'écologie et de la conservation de la nature. En collaboration avec l'ENTENTE NATIONALE POUR LA PROTECTION DE LA NATURE asbl, l'association intervient régulièrement en faveur de la défense de la nature et publie des brochures de vulgarisation scientifique (liste disponible sur simple demande au secrétariat).

Les Cercles disposent d'un Centre d'Étude de la Nature à Vierves-sur-Viroin (Centre Marie-Victorin) qui accueille des groupes scolaires, des naturalistes, des chercheurs... et préside aux destinées du Parc Naturel Viroin-Hermeton dont ils sont les promoteurs avec la Faculté Agronomique de l'État à Gembloux.

De plus, l'association gère plusieurs réserves naturelles en Wallonie et, en collaboration avec ARDENNE ET GAUME asbl, s'occupe de la gestion des réserves naturelles du sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse.

CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl
Rue de la Paix 83 à B-6168 Chapelle-lez-Herlaimont.
Tél. : 064/45.80.30.

(*) La Fédération regroupe JEUNES & NATURE asbl, les CERCLES DES NATURALISTES ET JEUNES NATURALISTES DE BELGIQUE asbl et LES NATURALISTES BELGES asbl.



LES NATURALISTES BELGES
association sans but lucratif

L'association LES NATURALISTES BELGES, fondée en 1916, invite à se regrouper tous les Belges intéressés par l'étude et la protection de la nature.

Le but statutaire de l'association est d'assurer, en dehors de toute intrusion politique ou d'intérêts privés, l'étude, la diffusion et la vulgarisation des sciences de la nature, dans tous leurs domaines. L'association a également pour but la défense de la nature et prend les mesures utiles en la matière.

Il suffit de s'intéresser à la nature pour se joindre à l'association : les membres les plus qualifiés s'efforcent toujours de communiquer leurs connaissances en termes simples aux néophytes.

Les membres reçoivent la revue *Les Naturalistes belges* qui comprend des articles les plus variés écrits par des membres : l'étude des milieux naturels de nos régions et leur protection y sont privilégiées. Les cinq ou six fascicules publiés chaque année fournissent de nombreux renseignements. Au fil des ans, les membres se constituent ainsi une documentation précieuse, indispensable à tous les protecteurs de la nature. Les articles traitant d'un même thème sont regroupés en une publication vendue aux membres à des conditions intéressantes.

Une feuille de contact trimestrielle présente les activités de l'association : excursions, conférences, causeries, séances de détermination, heures d'accès à la bibliothèque, etc. Ces activités sont réservées aux membres et à leurs invités susceptibles d'adhérer à l'association ou leur sont accessibles à un prix de faveur.

Les membres intéressés plus particulièrement par l'étude des Champignons ou des Orchidées peuvent présenter leur candidature à des sections spécialisées.

Le secrétariat et la bibliothèque sont hébergés au Service éducatif de l'Institut Royal des Sciences Naturelles de Belgique, Rue Vautier 29 à B-1040 Bruxelles. Ils sont ouverts tous les jours ouvrables ainsi qu'avant les activités de l'association. On peut s'y procurer les anciennes publications.

La bibliothèque constitue un véritable centre d'information sur les sciences de la nature où les membres sont reçus et conseillés s'ils le désirent.

Sommaire

SCOHY, J.-P., MOUREAU, Z., DUVIGNEAUD, J. & GODDEERIS, B. R. Réapparition de la végétation aquatique à l'étang de Virelles	129
DUVIGNEAUD, Jacques & SAINTENOY-SIMON, Jacqueline. Distribution de <i>Catapodium rigidum</i> en Belgique et dans les régions voisines	135
GEERINCK, D. & VERHAEGE, P. Inventaire des arbres de la voirie de l'agglomération bruxelloise. 10. Berchem-Sainte-Agathe	139
DESSART, Paul. L'Homme de Piltown	142
HOFMANS, Kurt & BARENBRUG, Brigitte. Contribution à l'étude de la punaise guitare : <i>Phymata crassipes</i> (Fabricius, 1775) en Belgique (Heteroptera : Phymatidae)	143
SAINTELOY-SIMON, Jacqueline. Lettre d'une citadine à la campagne. L'inondation	151
Livres lus	154
Table des matières du volume 68 : 1987	160

Publication subventionnée par la Direction générale de l'Enseignement, de la Formation et de la Recherche du Ministère de la Communauté française et par la Province de Brabant.

En couverture : l'hyménophyllé, *Hymenophyllum tunbrigense* (L.) SMITH, redessiné par Christine VANDYCKE (FNDP, Namur, 1987) d'après une illustration d'une flore ancienne : *The ferns of Great Britain and Ireland* (nature printed), plate XLIX, Chelsea, July 1856. Cette délicate fougère est disparue de Belgique.